

ACCUEIL DE LOISIRS DE BEBLENHEIM

PROJET PEDAGOGIQUE

Viens découvrir ton nouveau péricolaire !!



ANNEE SCOLAIRE 2011-2012

RESPONSABLE : Aline HUEBER
ADJOINT D'ANIMATION : Mélanie SCHWARTZ
AGENT D'ENTRETIEN : Angélique MULLER
AGENT D'ENTRETIEN MATIN : Sandrine EVRARD

SOMMAIRE

1) l'organisateur	page3
2) le centre périscolaire de Beblenheim	page3
3) déroulement d'une journée	pages 4-5
4) Moyens humains	page5
5) Moyens financiers	page5
6) Locaux	page6
7) Mesures handicaps	page 6
8) Objectifs éducatifs	page 6
9) Moyens mis en place	page6-7
10) Descriptif d'une journée	page 8
11) Les repas	page 9
12) La sécurité	page 9
13) Fonctionnement	page 9
14) Rôle des animateurs	page 9
15) Rôle du responsable	pages 9
16) Conclusion	page 10
17) Annexes	page 11

1) L'ORGANISATEUR

La Structure d'Accueil de Loisirs de Beblenheim fait partie de la Communauté des Communes du pays de Ribeuwillé dont le siège se situe au 1 rue Pierre de Coubertin à Ribeuwillé.

La Communauté de Communes est née en 1996 et regroupe 16 communes voisines qui comptent environ 18 910 habitants dont environ 4 000 enfants de 0 à 16 ans.

L'organisateur, la Communauté de Communes du Pays de Ribeuwillé a repris l'exercice de la compétence Enfance Jeunesse depuis le 1^{er} janvier 2008.

Auparavant les Centres d'Accueil de Loisirs fonctionnaient au sein de l'Association Enfance Jeunesse de Ribeuwillé et ce depuis 1998.

La Communauté des Communes du pays de Ribeuwillé gère :

- 3 Centres Multi Accueil
- 12 périscolaires
- 1 Relais Assistante Maternelles
- Activités jeunesses mises en place sur le territoire.

La communauté de commune de RIBEAUVILLE a rédigé un projet éducatif et social pour le bien être des enfants sachant que l'objectif principal est de prendre en compte de leurs besoins psychologiques et physiologique.

Principales valeurs de ce projet :

- Le respect
- La tolérance
- La solidarité
- Le partage
- La simplicité
- La patience.

2) LE CENTRE PERISCOLAIRE DE BEBLENHEIM

Il est situé **au plein cœur du vignoble dans la maison de retraite du Petit Château.**

32 rue du petit Château
68980 Beblenheim

Depuis la rentrée 2011 le centre fonctionne seul, il n'est plus rattaché à Riquewihr. C'est un centre à part entière accueillant les enfants midis et soirs.

Les horaires d'ouvertures du centre sont les suivantes :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis :

Le midi : 11 H 40 à 13 H 40

Le soir : 16 H 00 à 18 H 30

3) DEROULEMENT DE LA JOURNEE

Le périscolaire accueille les enfants de Beblenheim et d'Hunawihhr. Deux adjoints d'animation et un agent d'entretien sont présents pour accueillir les enfants.

- **Le matin :**

Aucun n'accueil n'est prévu le matin au vu des demandes non justifiées.

- **Le midi :**

L'accueil des enfants de 3 à 12 ans, se fait de 11H40 à 13H40, les jours scolaires dans les locaux de la maison de retraite du Petit Château où un endroit est réservé à l'accueil périscolaire.

Une animatrice récupère les maternels à la sortie.

Arrivée au périscolaire, les enfants jouent en attendant leurs camarades.

Les enfants du primaire (CP au CE2) de Beblenheim sont récupérés à 11 h 40 dans la cour par 2 animatrices. Nous nous assurons que tous les enfants sont présents par une liste de présence ensuite nous avons un petit quart d'heure à pieds avant d'arriver au centre.

Arrivé au centre une animatrice accompagne les enfants pour le rituel déshabillage et lavage des mains ensuite ils s'installent et attendent quelques minutes assis (5 minutes) leurs camarades d'Hunawihhr.

L'autre animatrice attend le bus devant le petit Château qui transporte les maternels, les CMI et CM2 des écoles d'Hunawihhr. Vers 12 h 10 le bus arrive les enfants sont pris en charge et amenés au centre rejoindre tout le monde.

Les enfants mangent tous ensemble, la capacité maximum d'accueil est limitée à 35 enfants. Les petits sont regroupés ensemble sur 3 petites tables et les grands sur 4 grandes tables de 6 places.

Cette tranche horaire correspond à une prise en charge des enfants à midi, où l'enfant développe son apprentissage de coopération au sein d'un groupe, intègre les règles d'hygiène et mange un menu équilibré. Pendant le repas les animatrices profitent de ce moment convivial en mangeant avec les enfants, cela permet d'écouter, parler avec eux, de participer à la vie du groupe. C'est un temps d'échange important que les enfants et adultes apprécient.

Après le repas, les enfants passent aux toilettes, se lavent les mains. Ils peuvent profiter d'un petit temps de jeux (15 min) avant le retour à l'école.

A 13 h 35 les enfants sont amenés à l'arrêt du bus : les enfants maternels de Beblenheim sont pris en charge par les maîtresses, les autres prennent le bus. Un arrêt est fait prêt de l'école de Beblenheim les CP et CE2 descendent et une animatrice les emmènent avec la maîtresse jusqu'à l'école. Les enfants d'Hunawihhr continuent avec la responsable de bus détachée par la commune.

- **Le soir :**

Accueil des 3 à 12 ans, de 16H à 18H30, les jours scolaires nous accueillons une dizaine d'enfants.

Les enfants de Beblenheim (CP-CE2) sont récupérés dans la cour à 16 h par deux animatrices. Nous faisons de nouveau le trajet à pied jusqu'à l'école maternelle de Beblenheim où nous prenons les petits qui étaient gardés par l'assistante des écoles maternelles.

Les enfants vont jusqu'au périscolaire avec une animatrice et l'autre animatrice attend le bus d'hunawihhr. Une fois tout le monde ensemble nous prenons un goûter.

Les enfants prennent le goûter à partir de 16 h 35.

A partir de 17h 00, les enfants ont le choix :

- de jouer librement,
- de faire leurs devoirs (les veilles de jours de classe),
- de participer activement à différentes activités proposées le lundi, mardi, jeudi, par les animatrices (de 17H00 à 17H45).

Durant cette tranche horaire l'enfant développe son autonomie, découvre des activités variées, et peut constamment se référer à la présence d'un adulte.

- **Le mercredi :**

Les mercredis nous n'accueillons pas d'enfant. Les enfants sont regroupés sur Bennwihr avec une autre équipe d'animation ou un programme d'activités et un projet pédagogique spécifiques sont mis en place.

- **Les vacances scolaires :**

Durant les vacances scolaires les enfants ont la possibilité de se rendre sur le site de Bennwihr ou Ribeauvillé, où sont proposées différentes activités (sportives, manuelles et des sorties).

4) MOYENS HUMAINS

- **Matin :**
l agent d'entretien : Sandrine EVRARD
- **Midi :**
l responsable de structure (BAFD) Aline HUEBER
l adjoint d'animation (BAFA) Mélanie SCHWARTZ
l adjoint technique : agent de service à midi (CAP petite enfance) Angélique MULLER
- Soir :**
l responsable de structure (BAFD) Aline HUEBER
l adjoint d'animation (BAFA) Mélanie SCHWARTZ

5) MOYENS FINANCIERS

- Le Centre d'Accueil de Loisirs de Beblenheim fonctionne sous le mode de gestion de la fonction publique territoriale de la Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé.
- Tous besoins humains et financiers supposent une validation par le siège de la Communauté de Communes
- En termes de finances des projets du Centre, une enveloppe budgétaire pédagogique est établie. Il appartient au responsable de la structure de gérer cet apport sur l'année civile.

L'enveloppe pédagogique contient :

- une part fixe
- une part variable
- une part sur présentation de projet exceptionnel
- une part bibliothèque

6) LES LOCAUX

Situé au sous sol de la maison de retraite (annexe) nous disposons de :

- D'une grande salle en forme de L (une partie repas, cuisine et l'autre pour les jeux et activités).
- 2 WC (filles, garçons).
- 1 grande salle dans le bâtiment des trois châteaux (pour les activités).
- 1 grand parc

7) MESURES ENVISAGEES POUR LES MINEURS ATTEINTS DE TROUBLES DE SANTE OU DE HANDICAPS

Le centre d'accueil de loisirs de Beblenheim peut accueillir des enfants présentant un handicap.

Les aménagements des locaux permettent l'accueil à ce public (tout comme ils le permettent aux éventuels handicaps physiques).

8) LES OBJECTIFS EDUCATIFS :

Cette année nous avons décidé de privilégier deux objectifs du projet éducatif :

- Créer une dynamique de projets pour et avec les enfants.
- Prévenir des conduites à risques.

9) MOYENS MIS EN PLACE


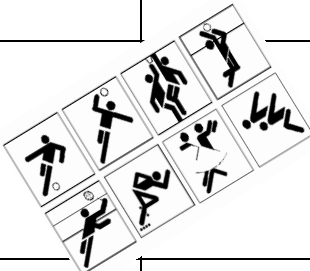


Pour la dynamique de projet, étant dans une maison de retraite nous allons pouvoir pratiquer l'intergénérationnel qui est fondé sur le respect, l'échange réciproque, la reconnaissance de la richesse des différences et l'aventure unique de chaque expérience de vie. Il va permettre à chacun de retrouver sa place d'acteur à part entière dans la société : les enfants bénéficient de l'expérience des adultes, des personnes âgées et de leur tendresse, d'un substitut aux grands-parents absents.

Pour cela nous avons rencontré la coordinatrice de l'animation de la maison de Retraite nous allons travailler ensemble, pratiquer des activités en commun. C'est des moments très appréciés par tous. Mais, sachant que nous sommes sur le site qu'en fin d'après-midi les activités avec les personnes âgées ne sont pas faciles à réaliser, celles-ci ne sont plus très attentives et fatiguées.

Les activités qui vont être réalisées en commun sont :

- un repas à thème en commun,
- correspondance avec les personnes âgées valident,
- lecture de contes, (une personne viendra un soir faire la lecture)
- goûter de la galette,
- bricolage (création d'objet afin de décorer leur chambre).

De plus nous proposerons différentes activités le soir :

JOURS	SOIRS 17H00-17H45
LUNDI	THEATRE JEUX LIBRES 
MARDI	 JEUX SPORTIFS JEUX LIBRES
JEUDI	PATISSERIE JEUX LIBRES 
VENDREDI	 DETENTE JEUX LIBRES

Autres manifestations :

Le 17 décembre 2011 nous organiserons un goûter de Noël avec les enfants et les parents.
 En fin d'année scolaire nous proposerons aux parents, une petite représentation théâtrale autour d'un verre de l'amitié.

Pour prévenir des conduites à risques nous avons décidé de privilégier la sécurité routière. En effet tous les jours nous effectuons 6 trajets aux abords de routes. Durant l'année nous allons leur expliquer les panneaux qu'ils peuvent rencontrer le plus souvent en les représentant dans le périodique.

Durant les trajets de tous les jours, nous les informerons de tous les dangers qui peuvent rencontrer ou survenir à tout instant.

Nous pensons à investir dans des gilets fluo pour chaque enfant, afin que ceux-ci soient vus par tout le monde.

10) DESCRIPTIF D'UNE JOURNEE

11 h 15 : Mise de table,
11 h 30 : départ pour les écoles de Beblenheim (2 adjointes au primaire et 1 adjointe à la maternelle)
11 h 40 : réception des enfants dans la cour + pointage par feuille de présence
12 h 00 : arrivée au centre
12 h 10 : arrivée des enfants d'Hunawihr par bus
12 h 15 : repas
13 h 00 : fin de repas, jeux et détente avant de retourner à l'école
13 h 35 départ en bus (sauf enfants Beblenheim, retour à pied le temps des travaux) pour les écoles
14 h 00 : retour au centre
14 h 00 à 15 h 45 : mardi et jeudi temps pédagogique
15 h 45 : départ pour l'école de Beblenheim
16 h 00 : réception des enfants dans la cour + pointage par feuille de présence
16 h 15 : réception des petits de Beblenheim à l'école maternelle
16 h 25 : arrivée au centre
16 h 30 : arrivée des enfants d'Hunawihr
16 h 40 : goûters
17 h 00 à 18 h 30 : activités et jeux libres, devoirs
18 h 30 : fermeture du centre

I 1) LES REPAS

Les repas sont conçus sur place par les cuisiniers de la maison de Retraite. Ils sont déposés dans un thermo port pour le chaud. Le froid est mis au frigo ou au congélateur du centre sachant que les cuisines sont à côté du centre. Les repas sont équilibrés et variés.

Tous les jours un échantillon est gardé cinq jours au frigo. Nous effectuons aussi les températures de chaque plat.

L'hygiène du matériel et des locaux s'inscrivent dans un protocole que chacun est tenu de respecter.

I 2) LA SECURITE

La sécurité des enfants est le souci permanent de chaque membre de l'équipe surtout avec les nombreux trajets à pieds plus les transports en bus.

A tout moment, l'enfant doit sentir la présence d'un adulte.

L'adulte veillera à ne jamais perdre le contrôle du groupe et à la sécurité morale des enfants.

En cas d'accident : secourir – alerter – prévenir

Informez le responsable de l'Accueil de Centre de Loisirs.

Un constat sera effectué systématiquement.

I 3) FONCTIONNEMENT

Les animatrices ont en charge un groupe d'enfant. L'animatrice responsable de son groupe établit un programme d'activités à partir d'un thème défini en équipe. Cette année notre thème « Viens découvrir ton nouveau périscolaire ».

I 4) ROLE DES ANIMATEURS

Les animateurs sont chargés d'accueillir les enfants et les parents, de faire le lien avec les enseignants.

Les animateurs doivent apporter une sécurité :

– **Physique** en aménageant un cadre et des règles.

– **Morale** en véhiculant des valeurs de bonne moralité.

– **Affective** aux enfants en étant attentif à leurs besoins notamment lors de la séparation qui peut être un moment difficile pour l'enfant mais aussi pour les parents. Une relation de confiance est alors indispensable dont la condition sine qua non est une attitude professionnelle des animateurs.

Les animateurs mettent en place différentes activités afin de répondre aux besoins et attentes des enfants.

I 5) ROLE DU RESPONSABLE DE STRUCTURE

Le responsable est chargé d'organiser, de dynamiser le centre dont il a la charge.

Pour cela, il met en place des réunions avec l'animatrice afin d'organiser les activités, de palier aux éventuels dysfonctionnements, de mettre en place différents projets en équipe.

Elle est aussi chargée de faire le lien entre l'équipe pédagogique et la Communauté des communes de Ribeaupillé, les parents et les enseignants.

Elle assure l'accueil et le suivi des stagiaires intervenant sur la structure.

16) CONCLUSION

Comme tout projet, il permet d'offrir aux enfants l'occasion de passer des moments agréables, hors de la structure familiale et en parfaite harmonie avec leurs besoins de découvertes et avoir de nouveaux camarades. Pour finir nous sommes à la recherche d'un nom pour ce nouveau périscolaire plusieurs noms sont évoqués un vote sera effectué par les enfants. Rendez-vous l'année prochaine avec notre nouveau nom !!

19)ANNEXES

SOUS SOL
Echelle 1/200ème

Occupation péninsulaire

MAISON DE RETRAITE "PETIT CHATEAU" 32, rue du Petit Châtelet, 59550 BIELENHEIM MAMILLART ARCHITECTE L'AVANCEMENT DES TRAVAUX DE MISE EN SECURITE DE L'EXISTANT

